

UN CONSEILLER / UNE CONSEILLERE NUMÉRIQUE

NOUS RECRUTONS !



Grasse, Pégomas, Auribeau,
Peymeinade, Le Tignet, La Roquette



Temps plein



Accès par voie statutaire
ou contractuelle



Cadre d'emploi des adjoints
administratifs territoriaux



Régime indiciaire et
indemnitare



A pourvoir le 01/09/2026

*Vous avez le sens du service public ?
Rejoignez la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse*

LE PAYS DE GRASSE EN BREF

Une Communauté d'Agglomération rassemble plusieurs communes pour conduire ensemble des projets structurants au service d'un territoire et de sa population. La CA du Pays de Grasse regroupe 23 communes pour 100 000 habitants - habitantes. Elle dispose d'un cadre de vie préservé proposant richesses culturelles et nature remarquable. Capitale Internationale des parfums, son savoir-faire est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco.

VOTRE RÔLE - VOS COMPÉTENCES

Vous avez à cœur de rendre le numérique accessible à tous ?
Rejoignez-nous comme Conseiller numérique itinérant et accompagnez les habitants dans leurs usages du quotidien.

- Informer les usagers et répondre à leurs questions
- Analyser et répondre aux besoins des usagers en leur présentant les services et dispositifs disponibles
- Accompagner les usagers individuellement
- Organiser et animer des ateliers thématiques
- Rediriger les usagers vers d'autres structures
- Promouvoir les dispositifs nationaux d'inclusion numérique
- Fournir les éléments de suivi d'activité
- Soutenir et accompagner les usagers dans leurs usages quotidien du numérique et dans la réalisation de démarche administrative en ligne

VOUS ÊTES DE NATURE À

- Faire preuve d'adaptabilité, de polyvalence et d'esprit d'analyse
- Gérer les priorités et respecter les procédures
- Avoir un bon relationnel et une bonne communication

VOUS DISPOSEZ

- Niveau Baccalauréat
- Bonnes connaissances dans le domaine numérique
- Maîtrise des outils bureautiques
- Très bonnes connaissances des logiciels de communication
- Maîtrise des réseaux sociaux
- Permis B indispensable

NOS AVANTAGES +

- Parking gratuit
- Titres restaurant : 50% participation collectivité
- Comité des Oeuvres Sociales : avantages, loisirs, chèques cadeaux (si adhésion)
- Mutuelle labellisée : participation employeur (sous conditions)
- Participation aux frais de transport en commun

MOTIVEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT le 14/08/2026
Envoyez votre CV et lettre de motivation au
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57 avenue Pierre Sénard - 06130 GRASSE
ou par e-mail à : RH-recrutement-formation@paysdegrasse.fr

